**Artelogie**
Recherche sur les arts, le patrimoine et la littérature de l'Amérique latine

**23 | 2025**
**Écritures et usages de la littérature en espace carcéral**

# Écritures et usages de la littérature en espace carcéral (Postface)

**Annick Louis**

**Edición electrónica**
URL: https://journals.openedition.org/artelogie/17130
DOI: 10.4000/15076
ISSN: 2115-6395

**Traducción(es):**
Escrituras y usos de la literatura en espacio carcelario (Postfacio) - URL : https://journals.openedition.org/artelogie/17143 [es]

**Editor**
Éditions de l'EHESS

**Referencia electrónica**
Annick Louis, «Écritures et usages de la littérature en espace carcéral (Postface)», *Artelogie* [En línea], 23 | 2025, Publicado el 27 octubre 2021, consultado el 13 noviembre 2025. URL: http://journals.openedition.org/artelogie/17130 ; DOI: https://doi.org/10.4000/15076

Este documento fue generado automáticamente el 13 de noviembre de 2025.

The text only may be used under licence CC BY-NC-ND 4.0. All other elements (illustrations, imported files) may be subject to specific use terms.

# Écritures et usages de la littérature en espace carcéral (Postface)

Annick Louis

1 Toute écriture est encadrée. Mais les écritures produites en milieu d'enfermement sont soumises à des législations et des normes particulièrement coercitives. Marquées par la régulation des corps et du rythme de vie, aussi bien dans leur mode de production que dans leur mise en lecture et en circulation, elles revêtent souvent une dimension thérapeutique, apparaissant comme une fenêtre sur le monde pour ceux qui en sont isolés. En prison, le choix de participer d'un atelier, de signer un texte, de prendre la parole implique l'affirmation d'une existence qui ne se plie pas, mais qui ne transgresse pas nécessairement la loi ; l'atelier permet la construction d'un espace intermédiaire, un dedans-dehors, où se croisent la mise en question de la légalité et de l'institution littéraire. L'écriture et la prise de parole se déploient simultanément, ce qui suscite une série de questions : qui prend la parole, depuis où, et comment cette parole circule ? Qui écoute ces voix ? Qui décide si elles relèvent de la Littérature et à partir de quels éléments ? Ceux qui prennent la parole et l'écriture, se savent-ils écoutés ? Souligner la portée de l'écoute, qui accorde une nouvelle matérialité à l'écrit, non seulement parce que les textes sont lus à voix haute mais parce qu'écouter ces écrits signifie que nous sommes disposés à réfléchir à leur statut, signifie ouvrir la porte de la citadelle littéraire pour les y intégrer dans ses circuits.

2 Si la question de ce que les ateliers d'écriture apportent aux personnes en situation carcérale est régulièrement posée, le positionnement adopté par le dossier « Écritures et usages de la littérature en espace carcéral » implique également la question de ce que ces écritures font à la littérature et aux études littéraires. Son objectif est de mettre en évidence le fait que les significations et les productions réalisées dans ces contextes sont également des « objets agissants », dont l'impact se projette au-delà des effets émancipateurs qu'elles peuvent avoir sur leurs auteurs. Des objets qui posent la question des limites entre producteur et consommateur, et questionnent le fonctionnement du milieu éditorial et médiatique. Car, dans la mesure où leur matérialité et leur portée sociale, indépendamment des possibilités de diffusion, les

projettent vers l'espace littéraire, ces écritures cherchent leur place dans la topographie des productions contemporaines, contribuant au renouvellement du littéraire.

3 Quels objets sont produits en milieu carcéral ? Si dans ces premières décennies du XXIème siècle on assiste à une redéfinition de ce que nos sociétés considèrent comme des écrits à valeur esthétique et patrimoniale, souvent les écritures en prison restent attachées à l'expérience personnelle d'enfermement, qui colle au récit et à la poésie et lui donne forme et sens. Néanmoins, on constate une diversité importante, car sont également fréquents les récits entre fiction et non fiction, où se déploie un « je » fictionnalisé et transformé en personne communautaire, tout comme la poésie narrative, l'exploration de nouvelles formes du document, les écritures collectives, des textes qui questionnent le statut auctorial, ceux qui mettent en évidence la capacité de la littérature à créer des liens. De plus, pour être publiées, ces écritures ont souvent recours à un mode d'édition artisanal, à un moment historique où les maisons d'éditions alternatives prolifèrent et leur importance dans le système littéraire ne fait que s'accroître. Des tendances qui traduisent le dialogue entre les productions carcérales et la littérature contemporaine, tout comme avec les orientations de la critique actuelle, ce qui peut être en partie attribué au fait que les animateurs des cours et des ateliers en prison sont des spécialistes en Littérature ; ce sont eux qui permettent l'établissement de liens avec des équipes de recherche, des maisons d'édition tout comme avec l'université. Comme le panorama tracé par Inés Ichaso et Juan Pablo Parchuc en introduction le rappelle, les actions éducatives et créatives menées en prison ne cessent de se développer, donnant lieu à de nouveaux objets d'étude, ce qui a permis la mise en place d'un réseau de spécialistes intercontinental et la circulation des écrits. Leur médiation construit un espace aux caractéristiques particulières, qui correspond au *dedans-dehors* des ateliers en prison, un état instable et fragile, qui se bat pour sortir des limites imposées par une extériorité extrême.

4 La spécificité des écritures en situation d'enfermement doit donc être pensée au-delà des circonstances de leur émergence, en les mettant en rapport avec d'autres zones sociales de production littéraire, même si, au départ, elles peuvent avoir été conçues comme des exercices d'accès à l'écrit, puisque dans de nombreux pays, l'éducation n'est pas un droit mais un privilège auquel certains sujets ne peuvent accéder que dans cette situation. Mais si elles rejoignent les orientations actuelles du « fait littérature », tout en possédant leur originalité, qui vient en partie de l'accès tardif à l'alphabétisation, à l'écriture et à la littérature, si elles dialoguent avec des zones de production littéraire reconnues comme telles, leurs conditions spécifiques de production souvent occultent la tension que ces écritures créent au niveau de la notion de valeur littéraire. Il ne s'agit donc pas d'effacer les conditions matérielles de production, qui doivent être prises en compte pour tout type de texte ; cela implique qu'on décentre l'axe à partir duquel on les lit et on les incorpore au système littéraire, mettant ainsi en évidence leurs liens à la vaste production d'œuvres où des sujets d'énonciation non traditionnels se manifestent, et thématisent leur condition.Dans le dialogue que ces écritures établissent avec l'espace social du littéraire, la littérature se voit à la fois confirmée dans sa productivité, et remise en cause. Inés Ichaso raconte dans sa thèse de doctorat un cas exemplaire.

5 Reste la question de l'intégration des écritures produites en milieu d'enfermement dans les circuits d'édition et de diffusion, car souvent elles ne sont présentes que dans ceux

consacrés à ce type spécifique d'écrits, et les lecteurs se réduisent à un cercle de personnes qui travaillent en relation au milieu carcéral. Car ces écritures interrogent l'organisation du système littéraire : comment entrer dans un circuit professionnel alors que non seulement on est en prison mais qu'on en est tout à fait étranger ? Être publié, mais aussi être lu au-delà d'un cercle spécialisé ou professionnel n'est possible que si une écriture réussit à se situer au croisement de plusieurs significations : si à la valeur sociale et humaine, vient s'ajouter une valeur expressive, esthétique et littéraire, qui établit un dialogue à la tradition, tout en proposant de nouvelles formes narratives et poétiques, qui situent le travail sur la langue au centre des écrits. Car, le « devenir écrivain » ne dépend pas des circonstances d'écriture. Toute écriture produite en prison ne devient pas littérature. Lors de la deuxième édition de la Rencontre Nationale de l'Écriture en Prison, en 2015, Rodolfo "Cacho" Rodríguez, un ancien étudiant du Centre Universitaire Devoto (Province de Buenos Aires, Argentine) apporta une anecdote qui reviendra à plusieurs reprises : un ancien camarade de pavillon perdait des dents en raison des coups à chaque passage en prison ; ayant réussi à se procurer un dentier, celui-ci lui a été volé ; il écrivit alors à plusieurs reprises au juge pour réclamer, mais fatigué de ne rien obtenir, Cacho, qui avait pris part aux ateliers consacrés à la lecture des classiques de la littérature argentine et espagnole, fit une demande d'audience en octosyllabes, envoyant cinq longues pages au juge, ce qui amena celui-ci à résoudre la situation du dentier (Ichaso 2024 : 149). Une anecdote qui rappelle le pouvoir d'intervention de l'écrit et de la littérature à une époque où ces pratiques semblent avoir perdu leur portée. Mais elle souligne également la capacité de comprendre que l'écriture peut être une arme, un apprentissage qui découle des espaces de cours et des ateliers en prison, et traduit un mouvement d'appropriation des savoirs (Bonnery 2007).

6 Les témoignages produits dans le cadre de ce dossier montrent qu'aujourd'hui les écritures en prison commencent à circuler entre différents continents et au-delà des milieux et des programmes spécialisés, un mouvement qui renforce les liens que les écritures en situation d'enfermement établissent avec des traditions lettrées et non lettrées. Elles participant ainsi de l'extension des frontières du littéraire à laquelle on assiste depuis au moins deux décennies, et s'inscrivent ainsi dans les débats épistémologiques récents sur les limites des disciplines en sciences humaines et sociales, qui mettent l'accent sur la récupération du caractère social des objets littéraires, et, plus particulièrement, sur la revendication des aspects matériels des objets en tant qu'éléments constitutifs de l'identité de l'œuvre (Louis 2021, p. 212). Ce qui n'implique pas qu'on renonce entièrement à une fonction traditionnelle de la lecture et de l'écriture : permettre l'évasion, la fuite cognitive (les mots n'étant pas innocents dans ce cas), grâce au fait de faire centre sur la langue et ses résonances. Les théories actuelles, en effet, mettent en évidence le fait que la littérature acquiert une variété de fonctions simultanément ; une plasticité constitutive dont les critiques et théoriciens avons souvent du mal à rendre compte mais qui se retrouve aujourd'hui au centre de nos réflexions, grâce, précisément, à la prise en compte d'écritures venant de ce qu'on considérait jusqu'à une époque récente comme des écrits périphériques, qui n'étaient pas considérées comme littéraires : des réalisations sociales et culturelles exemplaires, ce que Daniel Fabre appelle des écritures ordinaires (1993), des productions disciplinaires ou professionnelles. Les écritures en prison affirment le fait que le statut du littéraire est aujourd'hui à la fois confirmé et bouleversé, dans la mesure où la contextualisation des textes et les conditions de leur mise en lecture, sans

les réduire à des signes de leur contexte idéologique, politique et social, permet de les concevoir comme des opérations, voire des interventions productives et non pas comme des résultats cristallisés.

---

## BIBLIOGRAFÍA

BONNERY, Stéphane, *Comprendre l'échec scolaire*, Paris, La Dispute, 2007.

FABRE, Daniel (et al.), 1993, *Ecritures ordinaires*, Paris, BPI, Centre Georges Pompidou, P.O.L.

ICHASO, Inés, *Entre la cárcel y la universidad: la escritura como acción en los Centros Universitarios intramuros de Argentina (2011-2022)*, Thèse en cotutelle EHESS Paris-Université de Buenos Aires, soutenue le 26 septembre 2024.

LOUIS, Annick, *Sans objet. Pour une épistémologie de la discipline littéraire*, Paris, Hermann, 2021.

## AUTOR

**ANNICK LOUIS**

Université Marie et Louis Pasteur/CRIT, IUF, CRAL-EHESS/CNRS